

VAUTOUR FAUVE ET VAUTOUR MOINE : comptage sur dortoirs

I Problématique et enjeux

Plusieurs sites de réintroduction situés dans les PréAlpes (Baronnies, Vercors et Verdon) ont été définis et ont permis de relâcher plusieurs dizaines de vautours fauves et quelques vautours moines.

Inconnus jusqu'au milieu des années 2000, ces rapaces investissent le massif alpin depuis 2006 avec un accroissement des effectifs et de la durée de séjour.

II Objectifs

Connaître :

Le nombre d'individus (vautours fauves et moines) sur les Alpes à la période du pic de fréquentation probable ;

Les modalités de l'occupation du territoire par les grands vautours.

III Protocole

Zone concernée

Les Alpes françaises. Une contribution des parcs italiens et suisses frontaliers est envisagée. Autres massifs possible (Grands Causses)

Périodicité, durée

Annuel ,mi-août (pic de fréquentation probable).

Horaires de début et de fin d'observation : de 17h à la tombée de la nuit.

Il sera bien d'être en place dès 15-16h pour suivre les mouvements déjà perceptibles.

Méthode

Pour chaque maître d'œuvre responsable d'une unité géographique (Pnx, PNR, ...), il faut :

Repérer au préalable de nouveaux dortoirs ou des dortoirs temporaires.

C'est un gage de bon comptage.

Sur le site

*-compter les oiseaux sur le dortoir à chaque mouvement (arrivée et départ);

l'heure de départ est notée ainsi que la direction de vol afin de pouvoir vérifier si un autre site proche « récupère » les oiseaux ;

Faire un point exhaustif toutes les 30 minutes (18h, 18h30 etc.) ;

La distinction jeunes et adultes ne sera pas prise en compte actuellement car trop dépendante de conditions aléatoires (éloignement, éclairage, manque d'habitude...)

*liaison radio permanente entre les différents sites sur une même « unité »

*Fiche de relevé simple

Date, horaires couverts, localisation du point d'observation, conditions météo.

Comportements observés, événements particuliers (curée, "attaque" d'aigle royal qui fait tout envoler, etc.).

Pour les postes qui ne sont pas situés devant une falaise -dortoir (vallée, vallon potentiel), l'observateur note précisément tous les contacts, la direction prise par les oiseaux, l'heure de prise et de perte de contact (à la minute près).

Observateurs et partenaires éventuels

Les espaces protégés (Pnx, PNR), ONCFS, ONF, associations naturalistes (LPO), volontaires.

IV Analyse et exploitation des données

Chaque maître d'œuvre établit le compte rendu de l'opération sur son unité géographique, puis le transmet au coordinateur responsable de la synthèse globale pour le 1^{er} septembre.

V Diffusion

VI Références

Circulaire du 16/06/2011, parue au Bulletin Officiel le 10/07/2011). Cette circulaire prévoit entre autres :

« que soit soutenu et organisé, en partenariat avec les établissements publics et les réseaux naturalistes concernés, aux niveaux régional et départemental, le suivi scientifique des dynamiques des populations de vautours de manière à disposer de données actualisées sur l'état de ces populations et d'en assurer la diffusion auprès de l'ensemble des acteurs concernés ». Cette circulaire demande à ce que le cadre d'actions transitoires soit facilitée par une collaboration interdépartementale qui peut être organisée au niveau régional ou au niveau des massifs ».